



COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, êtes-vous prêt à assumer des coupures électriques ?

Paris, le 26 novembre 2018

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) doit être réaliste, pragmatique, en phase avec les enjeux environnementaux et soutenable tant économiquement, industriellement que socialement. Or, certaines décisions pourraient conduire la France à connaître ce qu'elle n'a pas vu depuis longtemps : des coupures faute d'électricité suffisante. Est-ce là le nouveau monde ?

À en juger par les affirmations du Gouvernement, la fermeture de quatre centrales thermiques au charbon et de la centrale nucléaire de Fessenheim en France ne poserait aucun problème de sécurité d'approvisionnement, en particulier pour la pointe de consommation des usagers et des industriels en hiver. Cela nous rappelle une douce musique rassurante entonnée par le passé, mais qui masque en vérité les conditions peu réalistes qui sont apportées à cette affirmation péremptoire. De son côté, le Président du Directoire de RTE a en effet exprimé sa vigilance sur l'hiver prochain et notamment sur les mois de janvier-février et sur le fait que RTE ne garantissait pas en toute circonstance la sécurité de l'approvisionnement.

Or, pour y parvenir, il faut :

- que l'EPR de Flamanville soit couplé au réseau pour pallier la fermeture de la centrale de Fessenheim,
- une progression soutenue des énergies renouvelables (mais que faire quand il n'y a ni vent ni soleil suffisant et si le développement du stockage n'est pas suffisant ?),
- une prolongation du parc nucléaire existant (or, le Ministre semble vouloir fermer certains réacteurs sans décider formellement la construction de nouveaux et cette position fait fi des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire),
- une assurance de la solidarité électrique entre pays européens, alors que la Belgique a des doutes sur la disponibilité de ses centrales nucléaires et que l'Espagne annonce, elle aussi, la fermeture de ses centrales thermiques charbon,
- une stabilité de la demande (alors que le développement du numérique et le rôle central de l'électricité pour décarboner l'économie qui induit de nouveaux usages électriques, dont le transport, conduiront assurément à une augmentation de cette demande).

Loin de tout projet politique et bien que le projet de décret sur la PPE ne soit pas connu à ce jour, l'objectif des organisations syndicales du secteur de l'énergie est de tenir un discours de vérité aux Français et de les sensibiliser au risque de coupures durant un hiver très froid en érigeant le service public et la sécurité d'alimentation électrique en priorités.

Pour nos organisations syndicales qui partagent la priorité du défi climatique, l'urgence n'est pas au dogmatisme sur la fermeture des centrales charbon dès 2022, mais au pragmatisme : à partir de quand le système électrique français pourra-t-il se passer de cette assurance sans risquer de mettre les Français dans le noir ? Face à cet enjeu, il est nécessaire que le Gouvernement ouvre le dialogue avec les organisations syndicales pour aborder les besoins énergétiques du futur et faire le bilan des conséquences de la déréglementation du secteur énergétique. À défaut de garantie sur l'exemplarité sociale et la sécurité électrique, il n'y a aucune raison de précipiter leur fermeture.

Chers concitoyens, êtes-vous prêts à vous passer de votre réfrigérateur, de votre chauffage, de la possibilité de recharger votre smartphone ou votre ordinateur pour répondre à un oukase politique de fermeture de moyens de production sans avoir vérifié au préalable que nous pouvions réellement nous en passer ? Et que dire de l'absence de volonté de l'État de créer les conditions de redynamisation économique des territoires concernés par ces fermetures ? L'État est-il prêt à assumer les conséquences de ces décisions ? Voilà à quoi doit aussi répondre la PPE.